

Direction Générale des Services / Direction des Affaires Juridiques du Domaine et de l'Administration Générale

Affaires Juridiques et du Domaine

REF : DAJDAJD2011027

Signataire : AD/SD

OBJET :51 rue Sadi Carnot, bâtiment A, cadastré U n° 50 : acquisition des lots n° 3 et 20, appartenant à Madame AIT CHADI Zahia.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu l'article L2241-1 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article L1111-1 du Code général de la propriété des personnes publiques ;

Vu le courrier adressé à Madame AIT CHADI Zahia le 12 septembre 2011 ;

Vu la télécopie de Madame AIT CHADI Zahia reçu le 3 novembre 2011 ;

Vu l'avis des services de France Domaine du 25 novembre 2011 ;

Considérant que la commune est déjà propriétaire ou copropriétaire d'entités foncières, notamment au 51 rue Sadi Carnot bâtiment A, ainsi que des parcelles mitoyennes ;

Considérant l'intérêt pour la commune d'Aubervilliers d'acquérir ces lots de copropriété afin de constituer des réserves foncières qui permettront de construire un équipement public scolaire et des logements sociaux ;

A l'unanimité.

DELIBERE :

DECIDE d'acquérir l'appartement et la cave, lots de copropriété n° 3 et 20, situés 51 rue Sadi Carnot bâtiment A à Aubervilliers, cadastré U n° 50, appartenant à Madame AIT CHADI Zahia.

DIT que l'acquisition s'effectuera au prix de 59.840 € valeur libre de toute occupation.

AUTORISE le maire à signer la promesse de vente et l'acte notarié et à ordonnancer toutes les dépenses relatives aux frais d'acte.

DECLARE que la présence de Madame AIT CHADI Zahia est nécessaire sur le territoire Français pour la signature de l'acte notarié.

La dépense résultant de cette transaction sera imputée au 203-2138-824-103

Pour le Maire

L'adjoint délégué

Reçu en Préfecture le : 23/12/2011

Publié le : 22/12/2011

Certifié exécutoire le : 23/12/2011

Pour le Maire

L'Adjoint délégué